Le Domontois

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont

Retrouvez toutes les informations sur le site internet: www.domont.fr

N° 154 - janvier 2010

## SOMMAIRE

**Accessibilité**
Enquête d'usage

Page 2

**Expo**
Claudine Parra à l'honneur

Page 4

**Loisirs**
Rendez-vous au Salon du jouet le 7 février

Page 8

Bonne & heureuse année

2010

TEMPS FORT

## Vendredi 15 janvier à partir de 19h30
## Vœux du Maire

**Jérôme Chartier, Député du Val d'Oise, Maire de Domont, et l'ensemble de son équipe vous invitent au Gymnase du Lycée pour la traditionnelle cérémonie conviviale des vœux.**

# Brèves

## > 20 bougies pour Tremplin 95

Cette association à vocation sociale est bien connue à Domont. Il faut dire que chaque année, plus de 350 personnes y sont suivies avec un objectif : leur permettre de se réinsérer socialement et de trouver du travail. Et chaque année, plus de 200 d'entre elles y parviennent. Une centaine d'invités se sont donc réunis pour célébrer ce vingtième anniversaire, parmi lesquels le Président de l'association, Mario Seeboth et la Directrice, Fella Le Guilloux, de nombreux bénéficiaires, anciens et actuels, des partenaires sociaux, ainsi que Jérôme Chartier, Député du Val d'Oise, Maire de Domont. Un film, retraçant vingt années au service des autres, réalisé bénévolement par Anne-Claire Delaunay, a été diffusé.

## > Galette des rois des seniors

Les séniors sont conviés à la traditionnelle galette des rois les 21 et 22 janvier, de 14h30 à 18h, à la Salle des Fêtes. Nous vous rappelons qu'il est impératif de réserver. Si vous n'avez pas reçu votre invitation, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 01 34 39 19 01.

## > Club Informatique Domontois : quel succès !

Avec ses nouvelles activités proposées, ses multiples ateliers thématiques et son nombre toujours croissant d'adhérents - 253 inscrits à ce jour, record historique ! - la saison 2009/2010 a démarré bon train pour le Club Informatique Domontois.
Et cela va continuer sur la même lancée en 2010. Voici les dates importantes à retenir :
- L'assemblée générale se tiendra le samedi 30 janvier dès 14h, au centre Georges Brassens.
- La fête annuelle du Club se déroulera le dimanche 28 mars à partir de midi à la salle des fêtes.
- Une sortie au Puy-du-Fou est prévue les 5 et 6 juin.

Des fiches d'inscription sont à votre disposition au CID.
Renseignements auprès des animateurs ou par email à contact@clubinformatiquedomont.fr ou au 01 39 35 84 77.
Attention : date limite pour les inscriptions le 15 janvier ! Nombre de places limité à 50 personnes.

Déplacements

# Accessibilité : mode d'emploi

**Vous êtes invités à répondre au questionnaire ci-dessous qui servira à planifier et hiérarchiser les préconisations de travaux de mise en accessibilité. Voici quelques clés pour vous faire comprendre les enjeux de ce plan qui vous concerne tous.**

### Pourquoi effectuer des travaux de mise en accessibilité ?

La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 prévoit la mise en place par les municipalités d'un plan d'accessibilité des voiries et des aménagements des espaces publics aux personnes handicapées. Par extension, les personnes âgées, les mamans avec poussettes et les blessés ponctuels sont concernés par ces travaux pouvant les aider à mieux circuler au quotidien.

### Quelle est la spécificité de ce plan de mise en accessibilité ?

Ce plan de mise en accessibilité prendra en compte tous les handicaps, non seulement moteurs, mais aussi sensoriels (visuels et auditifs), cognitifs et psychiques, et toutes difficultés liées au déplacement. Il fixe les dispositions susceptibles de rendre accessible l'intégralité de la chaîne de déplacement comprenant le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité.

### Quelles sont les principales normes à respecter en matière d'accessibilité?

Pour la voirie, il existe bon nombre de normes à respecter, notamment pour tous travaux « neufs ».

**Trottoirs.** Lorsqu'une pente est nécessaire pour franchir une dénivellation, elle doit être inférieure à 5%. Lorsqu'elle dépasse 4%, un palier de repos est aménagé en haut et en bas de chaque plan incliné et tous les dix mètres en cheminement continu. En cas d'impossibilité, la pente peut atteindre 12% sur 0,5 m (après validation par dérogation). Les dévers doivent être inférieurs à 2%, la largeur du trottoir supérieure à 1m40 et le sol sans trous ni défauts.

**Traversée de voie.** La partie abaissée du bateau doit avoir une largeur minimale d'1,20 m et un ressaut inférieur à 2 cm. Un contraste tactile est appliqué sur la chaussée pour permettre de se situer sur les passages pour piétons ou d'en détecter les limites. Les feux seront munis d'un signal sonore et les poteaux respecteront l'abaque et le contraste.

**Escaliers.** Le premier et le dernier nez de marches seront contrastés et une main courante sera placée si le nombre de marches est supérieur à trois.

**Stationnement.** Les dimensions des places de stationnement seront de 3m30 en largeur et de 7m en longueur.

**Points d'arrêt bus.** 1m40 de passage à l'arrière et 90 cm à l'avant seront nécessaires pour éviter les gênes de cheminement. La hauteur du quai sera inférieure à 19 cm et la pente de la palette de sortie du bus sera inférieure à 10%.

**Mobilier urbain.** Il permettra la détection et l'identification des utilisateurs, offrira la possibilité d'une orientation de l'écran des commandes et lecture et le doublage sonore de l'information visuelle et sera muni de pictogrammes et d'intuitivité.

**Points de vigilance pour personnes aveugles.** L'indication d'orientation pour traverser en cas de voies obliques ou d'arrondis de trottoir, l'identification du mobilier urbain, l'indication de limite entre l'espace dédié au piéton et une bande-piste cyclable ou une voie de véhicules, le guidage sur de larges espaces.

### À quoi serviront vos réponses ?

Vos réponses serviront à établir un cahier des charges, un diagnostic avec préconisations et estimation des travaux. Au préalable, la société « L'œil de l'Expert », seul auditeur-exploitant dans le Val-d'Oise du label « Eco-Accessibilité », a analysé la situation locale et mis en évidence des chaînes de déplacement et des pôles importants dans la commune.

### Quelles sont les limites de ce plan de mise en accessibilité ?

Même si tous les nouveaux travaux assimilent les normes d'accessibilité, il n'y a pas de date butoir et d'obligations de réalisation pour les voiries et espaces publics. Le plan de mise en accessibilité donne avant tout la marche à suivre et met l'accent sur les travaux les plus urgents à réaliser.

## Enquête d'usage

**À retourner avant le 29 janvier - Dépôt ou envoi postal à la Mairie - 47, rue de la Mairie - BP 40001 - 95331 Domont cedex**

Y a-t-il une personne dans votre foyer qui rencontre des difficultés d'accessibilité aux équipements publics ? ❑ oui ❑ Non

Y a-t-il au sein de votre famille une personne handicapée? ❑ oui ❑ Non

Quelle est la nature de l'handicap ? ❑ moteur ❑ visuel ❑ auditif ❑ mental

L'handicap est : ❑ permanent ❑ provisoire

Age de la personne qui rencontre des problèmes d'accessibilité
❑ moins de 18 ans ❑ de 18 à 30 ans ❑ + de 30 ans à moins de 65 ans ❑ de 65 à 75 ans ❑ +75 ans

Nom de la rue d'habitation : .....

Quel est l'établissement ou équipement insuffisamment accessible qui vous pénalise le plus dans votre quotidien ? (réponse précise souhaitée) .....

**Selon vous , l'accessibilité (voirie, trottoirs...) à proximité des établissements ou équipements suivants est à ce jour**
*(Attention, seuls les accès sont concernés par ce questionnaire. L'accessibilité intérieure des bâtiments fera l'objet d'une étude ultérieure)* :

| | | | |
|---|---|---|---|
| L'hôtel de ville | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Centre de loisirs des Dauphins | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| Le CCAS | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | SMJ | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| Le Service enfance, la PMI | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Collège Aristide Briand | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| La Maison de la petite enfance | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Lycée George Sand | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| Les services techniques | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Gymnase Charles de Gaulle | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| La Police municipale | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Gymnase des Grands Jardins | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| La Bibliothèque-Médiathèque | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Gymnase du Lycée | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| Le Centre Georges Brassens | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Stade des Fauvettes | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| Ecole Jean Moulin | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Stade Municipal Jean Jaurès | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| École Anne Frank | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Eglise | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| École Jean Piaget | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Chapelle | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| École Louis Pasteur | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Carmel | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| École Charles de Gaulle | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | La Poste | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| École Gabriel Peri | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Sécurité sociale | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| École Pierre Brossolette | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Monuments commémoratifs | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| Centres de loisirs des Coquelicots | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible | Cinéma de Domont | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Salle des fêtes | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Arrêts cars roses 38.01 et 38.02 | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Arrêts ligne 269 | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Arrêts ligne 13 | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Arrêts Dobus | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Arrêts cars municipaux | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Gare ferrovière | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Résidence Hélène Moutet | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | «Résidence Les cannes blanches » | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | La Clinique de Domont | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Le cimetière | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | La Gendarmerie | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |
| | | Autre bâtiment à préciser..... | ❑ Totale ❑ Partielle ❑ Impossible |

Animation

# Noël solidaire réchauffe les cœurs

Noël solidaire, c'était le samedi 19 décembre à la Salle des Fêtes. Objectif de cette belle manifestation : permettre aux Domontois qui connaissent quelques difficultés de les oublier, le temps d'une après-midi et de fêter Noël un peu en avance ! 35 familles ont donc répondu favorablement à l'invitation lancée par le Centre Georges Brassens et ont ainsi passé une après-midi festive. Au programme, un bon déjeuner, et des animations avec la venue d'un groupe de hip-hop et du Père Noël avec sa hotte pleine de cadeaux, d'un magicien qui est passé de table en table faire ses plus beaux tours, d'une chorale et de danseuses mauriciennes qui ont apporté un rayon de soleil ô combien nécessaire. Jérôme Chartier, Député du Val d'Oise, Maire de Domont, est également passé saluer les convives et leur a souhaité d'agréables fêtes. Un grand merci à tous les partenaires : le CCAS, le Conseil des Enfants, le Service Social Départemental, l'association Saint-Vincent de Paul, les jeunes de l'IEM Madeleine Fockenberg de Gonesse qui ont réalisé les bûches, la Croix Rouge Française, l'Association Mauricienne, Géode 95, l'ASF, l'Entraide des Femmes Congolaises, l'ACMD, la FCPE, La PEEP, l'AFAD, Tremplin 95, l'ACMD....

Transports

# Gare de Domont : et soudain, le Francilien fut...

**Connaissez-vous le Francilien ? C'est le nouveau train de banlieue ! La première rame a été mise en service sur la ligne H Paris Nord/Luzarches le 13 décembre. Une bonne nouvelle pour les centaines d'usagers domontois qui l'empruntent chaque jour.**

## Neige : 20 tonnes de sel et sable déversées

Du 17 au 21 décembre, les Services Techniques se sont mobilisés de nouveau pour rendre au plus vite praticables les routes communales. Car si la neige a donné un avant-goût de sports d'hiver à notre ville et a ravi les p'tits Domontois... elle n'a pas vraiment été l'alliée des automobilistes !
Pour que la neige gêne le moins possible vos déplacements tant en voiture qu'à pied, deux équipes ont été d'astreinte dès 5h du matin, avant que la circulation ne s'intensifie, munies d'une saleuse et d'un camion équipé d'une lame de déneigement. L'important, c'était de traiter quand il neigeait, avant qu'il y ait du monde. Comme ça, le flux de circulation permettait ensuite au sel de pénétrer dans la couche de neige et, ainsi, de la faire fondre. Le salage a bien sûr continué en journée lorsque les chutes de neige l'exigeaient. À certains endroits, le sel a été mélangé à du sable pour une meilleure adhérence.
Les axes ont été traités en fonction de leur importance : d'abord les axes principaux et les écoles, ensuite les axes secondaires, en dernier les voies privées dans la mesure où les axes principaux ne nécessitaient pas plus de passages. Au cours de cet épisode neigeux, les engins de la ville ont déversé 20 tonnes de sel. Un chiffre qui pourrait bien augmenter dans les semaines à venir. Car, si l'alerte orange à la neige a été levée par Météo France, l'hiver est loin d'être terminé !

### Déblayer son trottoir, une obligation citoyenne

Si les services municipaux ont eu pour mission de dégager un certain nombre d'axes, les riverains ont des obligations de déblaiement devant chez eux. En vertu de l'arrêté municipal du 12 novembre 1999, « les propriétaires ou leurs préposés, ainsi que les locataires ou occupants de boutiques, magasins et de tous locaux ayant immédiatement accès sur la voie publique, doivent systématiquement déblayer devant chez eux en cas de neige ou de verglas ».
En cas de chute, vous pourriez être tenu pour responsable. Le gros sel de cuisine convient, mais vous pouvez aussi vous procurer du sel aux Services Techniques, 115 rue d'Ombreval (dans la mesure des stocks disponibles). Si le trottoir est planté d'arbres, préférez-lui du sable pour ne pas brûler les végétaux. D'autres moyens (pelle...) peuvent être utilisés pour dégager les trottoirs si les conditions climatiques l'exigent.
**Renseignements au 01 34 39 15 21**

## Vivre son engagement au quotidien

**Chaque mois, un élu municipal vous fait partager son engagement pour notre ville et vous informe des actions de sa délégation.**

**Pourquoi avez-vous choisi en 2008 de vous investir à Domont dans le secteur des transports ?**
C'est un domaine que je connais bien puisque cela fait 32 ans que je suis usagère sur la ligne H ! Je suis à l'origine de la création en 2005 de l'association «Les Usagers des Transports En Commun d'Ezanville», dont le cheval de bataille était l'amélioration de la ligne H, longtemps sinistrée. Via cette association, j'ai fait la connaissance du Député-Maire Jérôme Chartier. Quand je me suis installée à Domont, je lui ai fait part de ma volonté de m'engager dans ce domaine au sein de son équipe. Je suis présente aux réunions inter-gares avec d'autres élus d'autres communes et des représentants de la SNCF, j'interviens pour faire remonter les problèmes que rencontrent nos administrés quotidiennement : retards, trains courts, suppressions de trains... Le responsable de la ligne, Franck Gervais, et son équipe sont à notre écoute.

**Vous avez eu l'opportunité de découvrir en avant-première le Francilien. Qu'en avez-vous pensé?**
Ce nouveau train devrait être plus fiable et rapide, ces 2 caractéristiques sont synonymes de régularité, viennent ensuite la sécurité et le confort (des voitures propres et des places assises). Également, de la communication, savoir ce qui se passe quand le train est à l'arrêt ou qu'il est en retard, et a priori, en la matière des écrans informeront les voyageurs à l'intérieur de la rame, y compris sur les problèmes éventuels de trafic métro. Enfin et surtout, j'insisterais sur le fait que les usagers attendent de la régularité. Sur ces trois points, la SNCF affirme que le Francilien va «révolutionner» nos trajets, nous verrons à l'usage ! Deux reproches d'emblée : qu'il y ait moins de places assises et que les toilettes aient été supprimées. Le trajet Luzarches/Paris Nord, c'est 50 mn ! Pensons par exemple aux femmes enceintes, ça fait long...

**Sur quels projets transports planchez-vous actuellement ? Pouvez-vous nous les présenter ?**
Nous réfléchissons à une modification du parcours du Dobus pour 2010/2011, qui desservirait de nouveaux quartiers comme les Essarts ou les Poiriers, et à de nouveaux horaires pour répondre au maximum aux attentes des Domontois. Autre dossier en cours : la ligne de bus RATP 269. Nous avons demandé la création d'arrêts avenue-Curie et Rue Aristide-Briand. Il semble que cela pose des problèmes d'adéquation avec les horaires des trains en gare d'Ézanville, c'est à l'étude. Dernier point qui me tient à coeur, le Noctilien. À ce jour, pour la banlieue, il n'existe qu'un Noctilien, au départ de Gare de l'Est et qui a pour terminus la gare de Sarcelles Saint-Brice. Cela rendrait un fier service sur notre ligne aussi bien aux personnes qui travaillent en horaires décalés qu'aux jeunes qui sortent et qui n'ont ni permis ni véhicule.

**Marie-France Mosolo, conseillère municipale déléguée aux Transports**

Exposition du 8 au 30 janvier

# Claudine Parra, de la magie dans les doigts

Avec la nouvelle année vient le temps des bonnes résolutions : faire davantage de sport, privilégier le covoiturage, et se cultiver ! Si pour les deux premières, on ne peut pas grand-chose pour vous, pour la troisième, ça tombe plutôt bien : la Bibliothèque-Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry vous propose une magnifique exposition des œuvres de Claudine Parra, sculptrice et plasticienne, qui aura lieu du 8 au 30 janvier 2010. Venez découvrir ses bustes en terre blanche, en marbre, en plâtre ou en papier de soie. Des visages dotés d'une grande expressivité, des silhouettes aériennes, autant d'œuvres qui semblent presque vivantes tant elles sont parfaitement réalisées. Jugez-en par vous-même. C'est sûr, vous ne serez pas déçus.

## Coups de ♥

### Bibliothèque - Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

**Section adultes**

• Dans «Connexions», Leslie Larson suit l'existence de cinq personnages principaux dont les destins vont s'entremêler et se brouiller. Le talent de cette romancière, c'est de raconter un quotidien ordinaire et banal, en y intégrant les conflits familiaux, l'adoption, le racisme, la peur du terrorisme... Tout le roman converge vers le dénouement, où un seul évènement, le même pour tous les personnages, fera tout basculer.

**Section enfants**

• «Mon Arbre» de Séverine Gauthier/ Thomas Labourot/Christian Lerolle – Bande dessinée (Delcourt). C'est une histoire d'amitié entre un chêne centenaire et une petite fille...sa tristesse lorsqu'il est coupé...La renaissance d'une de ses pousses...Une belle histoire pleine de tendresse, une ode aux arbres et à la nature, servie par un dessin tout en douceur. À découvrir !

Ecrivain public

# Prête-moi ta plume...

**> C'est une fonction que vous connaissiez préalablement ?**
Oui, j'en avais entendu parler par le biais d'un ami qui avait eu recours à un écrivain public. Je savais que c'était une pratique répandue par exemple dans certains pays du Maghreb, mais je ne pensais pas que c'était courant en France. Or, en faisant quelques recherches, j'ai même découvert qu'il existait une licence professionnelle d'écrivain public. Peut-être pourrais-je réfléchir à m'y inscrire ?!

**> Comment décririez-vous votre mission ?**
Le rôle d'un écrivain public est de rédiger tout type de courrier pour le compte de personnes, soit à des fins administratives (impôts, CAF, ou soit à des fins personnelles. Il paraîtrait même que certains écrivains publics rédigent des biographies ou des lettres d'amour, mais pour le moment... je n'ai pas eu ce genre de requêtes ! De par ma carrière professionnelle passée, j'ai des connaissances juridiques qui peuvent être utiles dans la rédaction et la formulation de courriers, dans la connaissance des délais à respecter pour telle ou telle procédure, je peux également orienter les personnes mais en aucun cas je ne me substitue aux conseils juridiques d'un avocat. Ce n'est pas mon rôle.

**> Comment êtes-vous devenu écrivain public ?**
L'idée m'est venue lorsque j'ai donné ici à Brassens mon premier cours de français dans le cadre de l'alphabétisation. Une participante m'a demandé de l'aide pour un constat à l'amiable qui avait été mal rédigé et qui modifiait sa responsabilité. Alors j'ai proposé mes services en tant qu'écrivain public à l'équipe du centre Brassens qui a tout de suite été partante. Et bonne pioche ! J'ai de nombreuses demandes.

**> Cette fonction nouvelle vous plaît-elle ?**
Oui, beaucoup. Je reçois des publics très divers. Il faut savoir être à l'écoute, mettre les gens à l'aise pour qu'ils se sentent en confiance et que nous puissions mener à bien leur courrier. Au début, ils peuvent avoir quelques réticences à s'exprimer, et ensuite tout vient naturellement.

**> Il y a une dimension sociale très forte dans votre fonction ?**
En effet, le social et l'humain sont patents. Mais là encore, mon rôle n'est pas de me substituer aux travailleurs sociaux. Un écrivain public n'est pas une assistante sociale. Mon domaine de compétences tourne autour de l'écrit.

**> Un mot sur la déontologie, pour finir ?**
Les entretiens sont strictement confidentiels, et je ne garde aucun double des correspondances. Les personnes repartent avec un modèle de courrier qu'ils retranscrivent in extenso à la main ou sur l'ordinateur. Tout se passe dans la plus grande discrétion.

**Claude François - Écrivain public**
**Permanence le jeudi matin au Centre Culturel Georges Brassens - Sur rdv**
**Tél.: 01 39 91 50 69.**

## Images d'hier et d'aujourd'hui

Avec le concours de l'Atelier d'Images Domontois. L'Hôtel de Ville.

Retrouvez cette rubrique sur www.domont.fr.

Evénement

# Un spectacle musical à ne pas manquer !

«5 Colonnes à la Une», c'est le titre d'une mythique émission TV dont certains se souviennent peut-être... C'est également le titre du tout nouveau spectacle musical de l'atelier de Stella Moratello, qui sera présenté le samedi 30 janvier au Théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice.
L'histoire commence dans la rédaction d'un journal... Les journalistes sont en plein bouclage... Les derniers articles doivent arriver... Vous l'aurez compris, l'écrit et les mots seront à l'honneur ! «C'est un spectacle un peu différent de ce que nous avons l'habitude de proposer, où nous avons travaillé davantage les textes qui seront dits en direct live pour la première fois, souligne Stella Moratello, l'animatrice de l'atelier de création «comédie musicale» au Centre Culturel Georges Brassens. Il y aura de l'actualité, de l'humour, et bien sûr toujours plein de costumes, de chorégraphies et les grands tableaux que nous aimons tant. Notamment un avec de la danse de salon et un autre avec du cirque !»
Nouveau également le fait que sur quelques titres, les danseurs seront accompagnés en direct par des musiciens. Décidément, chaque année, la barre est de plus en plus haute ! Un spectacle donc à ne pas manquer, pour lequel il y aura deux représentations, ce qui est également inédit. «À chaque spectacle, le théâtre Silvia Monfort était plein à craquer, alors nous avons eu envie de pouvoir proposer ce spectacle deux fois au public. Deux représentations dans la même journée, c'est un vrai challenge physique pour les danseurs, mais c'est aussi un immense plaisir, car un an et demi de travail pour une seule représentation, c'est toujours un peu frustrant !», conclut Stella Moratello. Une heure trente de régal en perspective...

**«5 Colonnes à la Une» - Samedi 30 janvier 2010 - Théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice - Représentations à 16h & 20h - Informations & réservations au Centre Culturel Georges Brassens (Domont) - Tél. : 01 39 91 50 69**
**Tarifs : 10 € (adultes) - 5 € (6/12 ans)**

Le Centre Culturel Georges Brassens présente
5 COLONNES A LA UNE
SPECTACLE MUSICAL
de Stella MORATELLO
SAMEDI 30 JANVIER 2010
2 Représentations à 16h & 20h
Théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice-sous-Forêt

## Rock n'Roll Attitude !

À noter, c'est le 30 janvier !

Samedi 30 janvier, si on vous propose un dîner : refusez ! C'est à la salle des fêtes de Domont que ça se passe ! Le Centre Georges Brassens, Guitare Village et le prestigieux luthier des légendaires guitares GRETSCH ont décidé de faire revivre les années 50, qui ont vu la naissance du rock'n'roll. Danse, musique et voitures américaines... pour un véritable voyage dans le temps et une soirée inoubliable ! Les années fiftie's seront à l'honneur avec les groupes Hot Chickens (Tribute to Johnny Burnette), Carl & the Rythm All Stars et Les Rats de Cave.

**Entrée : 12 euros.**
**Réservations auprès du Centre Georges Brassens 01 39 91 50 69 ou de Guitare Village 01 39 91 16 63.**
*Vous pouvez gagner une invitation pour deux personnes en participant à un tirage au sort. Veuillez transmettre vos coordonnées (nom et téléphone) sur le mail centre.brassens@wanadoo.fr en indiquant « jeu soirée rock'n'roll ».*

Nouveau

# Ciné-club : c'était la première séance !

C'était une première attendue, divertissante et instructive. Le jeudi 10 décembre à 20h30, le Cinéma de Domont, en partenariat avec le lycée George Sand, a lancé son opération «Ciné Club» avec le film américain «The Party», réalisé en 1968 par Blake Edwards, avec Peter Sellers et Claudine Longet en vedettes. Avant et après la diffusion du film, les spectateurs ont bénéficié d'une «leçon de cinéma» par Alain Garel, éminent critique, journaliste et historien du cinéma depuis 1972, ex-animateur du Palace de Malakoff et du Cac de Corbeil-Essonne. Celui-ci a dévoilé tous les secrets de cette parodie de «La Nuit» de Michelangelo Antonioni, où le réalisateur reprend l'un des principes clés de Tati. Chaque acteur, figurant ou principal, devient une source de gags, observe et est observé ; est spectateur et acteur grâce à la transparence du décor.

Cette première était ouverte à tous publics pour le prix exceptionnel de 3 euros. Elle a amorcé un cycle qui se poursuivra jusqu'à mai 2010, avec une séance un jeudi par mois. Une nouvelle fois, après l'opération «Lycéens et apprentis», le Cinéma de Domont se veut un outil pédagogique privilégié, ludique et diversifié. Mais cette fois, il s'adresse à tous les publics. A suivre !

**Pour connaître les dates et les thèmes des prochains Ciné-Club : www.domontcinema.fr. ou 01 39 91 50 54 / 01 39 91 69 57.**

## Festival Télérama : le retour !

Du 20 au 26 janvier 2010, le Cinéma de Domont accueillera cette année encore le Festival Télérama. Une manifestation qui consiste à proposer une sélection des films sortis en 2009 pour 3 € la place, à condition de s'être procuré le pass valable pour deux personnes inséré dans les numéros de Télérama du 13 ou du 20 janvier 2010.

À l'affiche au Cinéma de Domont :
- L'étrange histoire de Benjamin Button (VO)
  De David Fincher - Avec Brad Pitt, Cate Blanchett
- Welcome
  De Philippe Lioret - Avec Vincent Lindon, Firat Ayverdi
- Inglorious Basterds (VO)
  De Quentin Tarantino - Avec Brad Pitt, Mélanie Laurent
- Le Prophète
  De Jacques Audiard - Avec Tahar Rahim, Niels Arestrup
- Harvey Milk (VO)
  De Gus Van Sant - Avec Sean Penn, Josh Brolin
- Max et Marie
  De Adam Elliot - Avec Toni Collette, Philip Seymour Hoffman
- Le Ruban Blanc (VO)
  De Michael Haneke - Avec Christian Friedel, Ernst Jacobi

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site www.domontcinema.fr

# sports

Paroles de président

## Nicolas Sebbah, président du Volley Sport Domontois

**Comment vous est venue cette passion pour le volley ?**
J'ai découvert ce sport par le biais du beach-volley. On séjournait chaque été avec mes frères et des amis à Narbonne, où existe un gros club de beach avec bon nombre de terrains. Nous avions tout le loisir de jouer et plaisanter. Du coup, le tennis, le basket et le football que je pratiquais auparavant, sont passés au second plan. À la rentrée 2002, je me suis inscrit au club de Domont. À l'époque, il y avait une section loisirs, des équipes en cadets, seniors et féminines. En tout, une cinquantaine de licenciés et une très bonne ambiance. Lorsqu'en 2008, l'ancienne direction a arrêté, nous avions deux possibilités. Soit l'association était dissoute et nous n'avions plus de créneaux pour jouer sur Domont, soit nous reprenions le bureau pour pouvoir continuer. Nous avons choisi la deuxième option. Depuis, je suis président en plus d'être joueur.

**Que vous apporte la pratique du volley ?**
Ça permet de décompresser après le travail et de trouver une bonne humeur. C'est un sport où on développe tout. Les abdos, les bras et...la convivialité ! Tout le monde peut y jouer. Petit ou grand. Attaquer et contrer face à des gens qu'on connaît, ça permet de prendre du plaisir. Qu'on gagne ou qu'on perde, peu importe. L'important est de s'amuser sur le terrain.

**Pouvez-vous nous présenter votre club en quelques mots ?**
C'est un club d'une vingtaine de licenciés, qui évoluent en section loisirs. Actuellement, nous ne participons pas à des compétitions, car soit certains n'aiment pas cet aspect là du jeu, soit d'autres ne peuvent se déplacer les soirs de match. En revanche, les entraînements ont lieu le mardi de 20h30 à 22h30 et le jeudi de 21h à 23h au gymnase Charles de Gaulle.

**Quelle est l'actualité de votre club ?**
Pour l'instant, il n'y a pas de tournois en vue. Nous espérons prochainement recréer une équipe de cadets et seniors et pourquoi pas une école de volley, ce qui répondrait à la volonté de nombreux parents. Tout le monde joue ensemble. Tous les niveaux se mélangent, débutants ou confirmés. C'est comme cela qu'on progresse !

**Renseignements :**
**Nicolas Sebbah, président du Volley Sport Domontois, au 01 19 52 34 43.**

## Stade domontois Val-d'Oise : résultats des matchs du 13 décembre, à Marcq en Baroeul

Victoire des seniors à l'arraché, sous un vent glacial. Une première période peu engagée face à des adversaires qui n'ont rien lâché. 6-0 à la mi-temps pour Marcq en Baroeul. Une pénalité réussie par Carlos Orlando en deuxième mi-temps, suivie d'un essai du troisième ligne Jamie Sutton avec l'aide du pilier Sud-Africain, Rhys BURGESS. Carlos Orlando transforme l'essai et permet au Stade Domontois de passer tout juste devant Marcq en Baroeul, 9 à 10. Défaite des Seniors B (Championnat Fédérale B) 29 – 03 Victoire des Balandrade (Juniors), 15-13 face à Suresnes.
Ci-contre, le classement :

| | |
|---|---|
| 1 – Strasbourg | 40 pts |
| 2 – Nevers | 38 pts |
| **3 – Stade Domontois** | **28 pts** |
| 4 – Compiègne | 24 pts |
| 5 – Maisons Laffitte | 24 pts |
| 6 – Beaune | 23 pts |
| 7 – Arras | 22 pts |
| 8 – Beauvais | 20 pts |
| 9 – Pontarlier | 18 pts |
| 10 – Le Creusot | 17 pts |
| 11 – Marcq en Baroeul | 15 pts |
| 12 – Auxerre | 14 pts |

**Prochains matchs à Domont, le 10 janvier 2010 : Stade Domontois – Nevers**
**13h30 pour les Equipes B, 15h00 pour les Equipes 1, au Stade des Fauvettes**

## L'écho des clubs

### > Tous à vos chaussures de rando !

Comme chaque année à la même époque, l'Union Cyclotouriste Domontoise organise sa marche annuelle « La Domontoise » le dimanche 17 janvier. Deux parcours vous sont proposés : 15 et 25 kms avec contrôle et ravitaillement à mi-parcours. Vous marcherez dans la forêt de Montmorency, le parc de Baillet avec une boucle dans la forêt de l'Isle-Adam pour le grand parcours. Tous les ans, plus de 200 participants ont le plaisir de se retrouver à ce grand rendez-vous.
Départ de 8h à 9h30 Salle des Fêtes de Domont, clôture d'arrivée à 14h.
**Engagement 3 euros, gratuit pour les moins de 18 ans. Pour tous renseignements, contactez le 01 34 69 84 28 ou 01 39 91 63 37**

### > Gymnastique

La saison 2009/2010 a déjà commencé, mais il reste encore des places. Pour vous inscrire nous vous invitons à venir participer à un cours d'essais gratuit le lundi à 19 h 30 ou le jeudi à 20 h au gymnase Charles de Gaulle ou bien le mardi à 9 h, le vendredi à 8 h 45 ou 10 h au gymnase Jean Moulin. Pour tout renseignement complémentaire, contactez:
**Liliane GRUSER 01 39 91 53 11**
**ou Muriel FERAL 01 39 91 25 64**

## L'AGENDA SPORTIF

### Samedi 9 janvier
• **Domont Basket** - les cadets reçoivent Franconville à 16h, les Séniors M2 reçoivent Beaumont à 18h30 ; Les Séniors M1 reçoivent Taverny, à 20h30 - Gymnase Jean Jaurès

### Dimanche 10 janvier
• **Rugby** - Le Stade Domontois reçoit Nevers. Stade des Fauvettes, 15h
• **Domont Basket** - Les Anciens 2 reçoivent Verrières le B. à 9h ; Les Anciens 1 reçoivent Boulogne Bill. A 10h30 ; Les Benjamins reçoivent Palaiseau à 13h30 ; Les Séniors F1 reçoivent Sceaux à 15h30 - Gymnase Jean Jaurès
• **US Domont Cyclisme**- Championnats de France de cyclo-cross à Liévin (62)

### Samedi 16 janvier
• **Football** - Championnat féminines DH (équipe A) reçoit Juvisy, Stade municipal Jean Jaurès, 15h
• **Domont Basket** - Les Cadets reçoivent Pontoise à 17h30 ; Les Séniors M1 reçoivent Argenteuil à 20h30 - Gymnase Jean Jaurès

### Dimanche 17 janvier
• **Rugby** - Le Stade Domontois reçoit Auxerre. Stade des Fauvettes, 15h
• **Domont athlétisme** - cross du Val d'Oise à Osny
• **Amicale Bouliste** - assemblée générale à 14h à leur local, suivie à 17h de la traditionnelle galette des rois
• **Domont Basket** - Les Anciens 1 reçoivent Massy à 10h30 ; Les benjamines reçoivent Pontoise à 13h30 ; les minimes F reçoivent Ermont à 15h30 - Gymnase Jean Jaurès
• **US Domont Cyclisme** - VTT et cyclo-cross à Le Mée (77)

### Samedi 23 janvier
• **Domont Basket** - Les Séniors M2 reçoivent St Brice/Groslay à 18h30 ; Les Séniors M1 reçoivent Ermont à 20h30 - Gymnase Jean Jaurès

### Dimanche 24 janvier
• **Football** - C.D.M 1ère division reçoit Champagne 95 Sfc, Stade municipal Jean Jaurès, 9h45
• **Domont Basket** - Les Anciens 2 reçoivent Maul à 10h30 ; Les Benjamins reçoivent Paris 19e à 13h30 ; Les Séniors F1 reçoivent Brétigny à 15h30 ; Les Séniors F2 reçoivent Sannois / St Gratien à 17h30 - Gymnase Jean Jaurès

### Samedi 30 janvier
• **Football** - Championnat féminines DH ( équipe A) reçoit PSG, Stade municipal Jean Jaurès, 15h
• **Domont Basket** - Les Seniors M3 reçoivent Pierrelaye à 18h30 ; Les Séniors M1 reçoivent Sannois / St Gratien à 20h30 - Gymnase Jean Jaurès

### Dimanche 31 janvier
• **Rugby** – Le Stade Domontois reçoit Beaune. Stade des Fauvettes, 15h
• **Football** - C.D.M 1ère division reçoit Bonneuil en France, Stade municipal Jean Jaurès, 9h45
• **Domont Basket** – Les Anciens 1 reçoivent Mantes à 10h30 - Gymnase Jean Jaurès

# Retour sur...

Retrouvez et téléchargez toutes les photos de tous les événements sur le site www.domont.fr

Repas des anciens

## 120 convives pour finir l'année en beauté !

Tradition oblige, le repas des anciens offert par la ville est l'un des événements marquants des festivités de fin d'année à Domont. Le 5 décembre dernier, ils étaient 120 convives à s'être donné rendez-vous à la salle des fêtes pour passer une soirée conviviale. Régis Ponchard, Maire-adjoint délégué aux séniors, accompagné de Françoise Muller et de Monique Pau ont souhaité d'excellentes fêtes de fin d'année à tous, avant de laisser place à un repas de fête.
Au menu : kir groseille et ses petits fours, verrine de Saint Jacques et écrevisses aux éclats de mandarine, feuilleté de Sandre et sa sauce au beurre blanc, trou normand, filet de Caille au foie gras, flan de duxelles de champignons et râpé de pomme de terre, salade et fromages, influence framboise, café-miniardise. Le tout ponctué de quelques pas de danse sur la piste qui n'a pas désempli de la soirée ! Il faut dire que côté musique, c'est l'orchestre Jacky Clairval qui a comme d'habitude assuré l'ambiance ! Prochain rendez-vous : la Galette des Rois les 21 et 22 janvier.

## À la découverte de La Réunion

24 seniors domontois ont découvert les merveilles que recèle l'île de La Réunion lors du séjour organisé par le CCAS du 17 au 26 novembre. Au programme de ce séjour enchanteur, des balades pour découvrir la grande diversité des paysages réunionnais, des paysages lunaires du volcan de La Fournaise à la savane sèche de l'Ouest en passant par les magnifiques plages qui bordent l'océan Indien et par les forêts à la végétation luxuriante. Outre les paysages, les voyageurs ont aussi découvert un aspect au moins aussi enchanteur que l'environnement : la gastronomie ! Car La Réunion est une île gourmande et les gastronomes ont été séduits par cette cuisine épicée et savoureuse, aux accents malgache, chinois, et indien. Moment fort du séjour, le survol de l'île pour la découvrir dans toute son immensité et toute sa diversité. Une belle expérience qui laissera sans doute à ces voyageurs de beaux souvenirs... et l'envie de repartir bientôt. Un voyage dans les Cyclades en mai ou un safari au Kenya en octobre prochain, ça vous tente ?

## Commémoration : 5 décembre, une date pour ne pas oublier

Samedi 5 décembre s'est déroulée, place de Verdun, la cérémonie d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Ont participé à cette commémoration, Robert Daviot, conseiller général, Monique Pau, Maire-adjoint, les conseillers municipaux Paul-Edouard Bouquin et Jean-Claude Boschel, ainsi que le lieutenant Viegas de Sousa, commandant de brigade de la gendarmerie de Domont.

## Noël aussi pour les gourmands !

1 900 boîtes de chocolats ont été offertes par la ville aux retraités. La distribution a eu lieu les 9 et 10 décembre derniers à la salle des Fêtes et a été effectuée par l'équipe du CCAS, aidée par le Conseil des Enfants. Pour les septuagénaires, un colis gourmand accompagnait ces petites douceurs. À l'intérieur, quatre terrines et une bouteille de vin apportaient une petite note salée.

Semaine de l'Égalité

## Une rencontre citoyenne autour de la lutte contre les discriminations

Dans le cadre de la Semaine de l'Égalité lancée en 2008 par la Région Ile-de-France, Géode 95, IMAJ et la circonscription d'action sociale de Domont organisaient une projection-débat sur le thème des discriminations au cinéma de Domont le 3 décembre dernier. Une série de huit courts-métrages intitulés «Scénarios contre les discriminations» produits par le CRIPS (Centre régional d'information et de prévention contre le sida), abordant le thème de la discrimination sous toutes ses formes : le racisme, le sexisme, l'âge, les handicaps, l'homophobie, l'apparence physique, les inégalités dans le monde du travail... Des films «à message» qui n'apportaient pas de réponses toutes faites, mais amenaient le public à réfléchir et à s'interroger sur les discriminations et la promotion de l'égalité.

Dans la salle, près de 150 personnes avaient répondu présent et ont librement échangé sur ces thématiques au micro de Jean-Claude Guillou, directeur de Radio Alternatives FM et animateur du débat. « Le principe de la Semaine de l'Egalité, de même que le thème retenu cette année «Le vivre ensemble et la non-discrimination», correspondent pleinement aux convictions de notre association, explique Estelle Gnana, conseillère en insertion socio-professionnelle à Géode 95. Pour nous, il était donc très important de participer à cette semaine et d'y associer nos différents partenaires avec lesquels nous travaillons tout au long de l'année.»

Une occasion privilégiée d'interpeller les Domontois sur les discriminations et de permettre à tous les acteurs travaillant déjà sur cette problématique

de se rencontrer, d'échanger, de mutualiser leurs efforts. « La notion de préjugés est sous-jacente dans ces films, ajoute Emilie Perrier, responsable du pôle anti-discriminations à SOS Racisme, accompagnée de Sylvain Porte, responsable des interventions en milieu scolaire au sein de cette même association. Préjugés et stéréotypes participent aux situations de discrimination. Ce sont sur ces notions que nous travaillons lors de nos interventions en milieu scolaire, pour que le vivre ensemble soit plus facile ».

Festivités de Noël

# Répétition générale pour le Père Noël !

Jeudi 17 décembre : J-7 avant la fameuse nuit de Noël. Imaginez l'agitation qui devait régner dans la maison du Père Noël ! Et pourtant, le Père Noël a gentiment pris une journée pendant ces derniers préparatifs pour venir faire un coucou aux petits Domontois.
Dès 8h du matin, fin prêt dans son beau costume rouge et blanc, barbe blanche bien peignée, il a fait son apparition en calèche dans les écoles maternelles domontoises, accompagné d'Alix Lesboueyries, Maire Adjoint déléguée aux domaines scolaires et périscolaire et de Rolande Rodriguez, Conseillère Municipale déléguée aux Affaires scolaires. Dans sa hotte, des livres et des friandises. Inutile de vous dire que les enfants, qui trépignaient d'impatience, l'ont accueilli les yeux ébahis et le sourire aux lèvres ! Certains lui ont donné un joli dessin, d'autres lui ont chanté un refrain de Noël, les moins intimidés lui ont même fait un bisou. Avant de remonter dans sa calèche, le Père Noël a fait un tour rapide dans les salles de classe, pour s'assurer que tous les enfants étaient bien sages !

## Spectacle et cadeaux pour les enfants du personnel communal

Le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal de la ville de Domont a invité, vendredi 11 décembre, tous les enfants du personnel à assister à un spectacle : « Les secrets du Vieux Grimoire », conçu et présenté par Aymeric Dapsence. Le Père Noël a ensuite effectué sa distribution de cadeaux. Parents et enfants, en présence de Jérôme Chartier, Député du Val d'Oise, Maire de Domont, et de nombreux membres du Conseil Municipal, ont pu passer un moment agréable en dégustant gâteaux et bonbons.

Conseil des Enfants

## 7e Noël pour tous : encore un succès

Sept ans que le Conseil des Enfants organise son «Noël pour tous», et sept ans que cela fonctionne. Cette année encore, les Domontois étaient au rendez-vous pour cette grande chaîne de l'amitié. Les jeunes élus ont proposé une douzaine d'ateliers qui ont tous remporté un beau succès : chamboule-tout, pêche à la ligne, maquillage, fabrication de décorations de Noël ont été pris d'assaut par les enfants, sous le regard amusé de Patrick Brisset, Conseiller Municipal et de Monique Pau, Maire-Adjoint. Et parce que Noël implique aussi de penser à ceux qui ont moins, les jouets donnés comme droit d'entrée ont été remis au centre Georges Brassens qui organisait à son tour une manifestation en faveur de familles en difficultés, et à l'épicerie solidaire. Pour que ce Noël reste un joli souvenir. Pour tous.

# Les dates

**> Vendredi 15 janvier**
- Vœux du Maire, Gymnase du Lycée, à partir de 19h30

**> Mardi 19 et jeudi 21 janvier**
- Le Club Féminin Rencontre et Loisirs propose une visite guidée du Musée de la Police à PARIS. Renseignements au 01 39 91 52 92

**> Jeudi 21 janvier**
Réunion mensuelle du conseil local de la FCPE lycée dans la salle Pierre Dumarcel, aux Tournesols, à 20h30

**> Dimanche 24 janvier**
- Le Cercle Culturel de la Forêt de Montmorency propose une randonnée dans les pins en forêt d'Ermenonville. Renseignements au 01 39 91 10 22 ou ccfm.domont@orange.fr

**> Samedi 30 janvier**
- L'assemblée générale du CID se tiendra à partir de 14h30, au Centre Georges Brassens
- Le Cercle Culturel de la Forêt de Montmorency propose une Soirée-débat : Truffaut et la nouvelle vague. Renseignements au 01 39 91 10 22 ou ccfm.domont@orange.fr
- «5 colonnes à la Une», Théâtre Sylvia Montfort, 16h et 20h.
- Concert «Rock n'Roll attitude», Salle des Fêtes, Parc de la Mairie, à 20h30. Informations et réservation au 01 39 91 50 69

**> Dimanche 31 janvier**
L'AFFI organise un LOTO, à 14h, Salle des Fêtes, Parc de la Mairie

**> Lundi 1er février**
- Comme chaque premier lundi du mois, réunion de la Ligue des Droits de l'Homme, à 20 h 30, salle des Tournesols, 86 av. Aristide Briand

**> Mardi 2 février**
- Le Club Féminin Rencontre et Loisirs organise un Repas Couscous à la Salle des Cèdres. Renseignements au 01 39 91 52 92

**> Dimanche 7 février**
- Salon du jouet de collection
- Réunion philatélique du Cercle Culturel de la Forêt de Montmorency, de 10h à 12h, Maison des Cèdres. Renseignements au 01 39 91 10 22 ou ccfm.domont@orange.fr

# Votre cinéma à Domont

A partir du 06 janvier 2010:

**Paranormal activity**

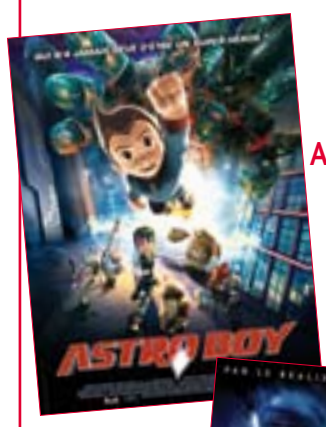


**Astroboy,**

Mais aussi en janvier:

**Solomon kane,**
**Coco Chanel et Igor Stravinsky**

**Le dernier vol**

**Jasper**

**La route *(vo/st)***

**Avatar**

**Invictus**

**Le siffleur**

**Agora...**

**Rendez-vous également le jeudi 28 janvier pour votre séance CAP MONDE à 20h30.**

**Horaires des séances sur www.domontcinema.fr**

**www.domontcinema.fr et réservations au 08 92 68 01 25 (0,34 euro/mn)**

# Votre théâtre à Saint-Brice

Résolution 2010 : cette année, prenons le temps de s'offrir une soirée spectacle ! Il n'a plus qu'à...

**> Mozart Tellement vôtre**
**Samedi 6 février - 20h30**
**Comédie et Théâtre**

*Un quatuor hors du commun en pleine préparation de concert... qui s'annonce dure et semée d'embûches : mauvaise acoustique, retards, disputes, de quoi décourager les musiciens et nous faire rire aux éclats !*
*Tarif : 18 € • Abonnés, groupes et - 18 ans : 13 €*

**> Magma - Musique des forces de l'univers**
**Samedi 13 février - 20h30**
**Jazz-Rock**
*Au-delà de l'effet de mode, Magma s'est imposé dès 1970 avec une musique violente et virtuose, libérée des connivences et clichés. Un grand spectacle. Inimaginable près de chez vous !*
*Tarif : 32 € • Abonnés, groupes et - 18 ans : 28 €*

**> Oratorio Lorraine Motel**
**Samedi 13 mars - 20h30**
**Concert Classique**

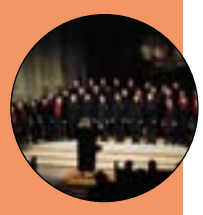

*Le Voices Chœur International et l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire d'Aulnay interprètent ce superbe oratorio sur le discours de Martin Luther King «I have a dream».*
*Tarif : 13 € • Abonnés, groupes et - 18 ans : 8 €*

Saint-Brice-sous-Forêt
Tél. : 01 39 33 01 81 / Mail : theatre@ccopf.fr

# Le rendez-vous des amoureux des jeux et jouets

**À noter, c'est le 7 février !**

Avis aux ludophiles, picsouphiles, bédéphiles, kinderophilistes, paternataliphiles, ferrovipathes... Bref, à tous ceux qui sont restés de grands enfants et qui ont une passion commune : les jeux et jouets de collection !

Vous avez tous rendez-vous le dimanche 7 février au Gymnase Charles de Gaulle pour le 5e Salon du Jouet de Collection organisé par le Comité des Fêtes de Domont. Une manifestation prise d'assaut chaque année par les collectionneurs venus des quatre coins de l'Ile-de-France, qui bénéficie d'une aussi grande notoriété que des salons de plus grande ampleur comme Paris, Chartres ou Orléans.

Soixante-dix exposants environ seront sur «le pied de guerre» dès l'aube pour vous proposer figurines de bande dessinée, trains électriques, ours en peluche, dînette en porcelaine, poupées anciennes...

Et même des objets plus inattendus comme les «pouets», dont l'organisateur du Salon du Jouet, Pascal Monneau, est friand : «Les pouets, ce sont les petits objets en caoutchouc que l'on donne aux tout-petits, comme la fameuse Sophie la Girafe que toutes les générations d'enfants connaissent. Je collectionne ceux qui se rapportent à la BD et aux dessins animés». Et inutile de vous dire que dès l'ouverture des portes, il fera le tour des stands pour dénicher la - ou les ! - pièces rares. Alors, faites comme lui, mettez votre réveil même si c'est dimanche...

**Dimanche 7 février de 8h à 17h - Gymnase Charles de Gaulle**
**Renseignements : 01 39 35 84 27**

# Infos pratiques

## > Collecte des déchets

Le nouveau calendrier de collecte a été distribué dans toutes les boites aux lettres fin décembre. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le télécharger sur le site de la ville www.domont.fr ou le réclamer au 0 800 735 736 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).
Les prochaines dates de collecte à retenir :
• Les ordures ménagères pour tout le monde, tous les mardis soit les 12, 19 et 26 janvier et, en plus, les vendredis 15, 22 et 29 janvier pour les rues rouges.
• Le tri sélectif pour tout le monde, tous les mardis, soit les 12, 19 et 26 janvier.
• Les encombrants le mardi 12 janvier pour les rues bleues et le vendredi 15 pour les rues rouges.
Afin de faciliter le ramassage, merci de sortir vos déchets la veille au soir.

## > Venez chanter à la Sarabande

La chorale intercommunale de Domont-Bouffémont « La Sarabande » souhaite recruter de nouveaux choristes pour son prochain programme. Venez chanter et apprendre à chanter, vous détendre et vivre la musique. Cette année, Messe en sol de Schubert, Florilège de West Side Story...
Concerts prévus le 5 juin 2010 à Bouffémont et le 11 décembre 2010 à Domont... Répétitions le mercredi soir de 20h à 22h30.Contacts :
- Maria-Annick Cros au 0l 39 35 83 39
- Yves Mulard au 01 39 91 03 82
- Annie de Meyer au 01 39 91 27 82
- Françoise Léger au 01 39 91 49 99

## > Mal aux dents ?

> Cabinet dentaire du Dr Gomo
Le Docteur Jean-Claude Gomo vous informe du transfert de son cabinet dentaire au 22 rue Carnot à Domont depuis le 4 janvier 2010. Un nouveau numéro de téléphone est également à votre disposition : 01 39 91 86 96.
> Cabinet dentaire du Dr Argoux
Le cabinet du Dr Sylvie Argoux est transféré , depuis ce mois-ci, à l'adresse suivante : Résidence du Chemin Vert, Bat.A3 à Domont.
Tél.: 01 39 91 86 58.

## > Régulation du cheptel des sangliers

Dans le cadre l'opération de régulation des sangliers sur le massif domanial de Montmorency, le calendrier contraint l'Office National des Forêts à procéder à une chasse exceptionnelle le mardi 12 janvier, en plus de tous les jeudi jusqu'à fin février.
Pour le bon déroulement de cette action et pour votre sécurité, nous vous demandons de ne pas pénétrer dans cette zone et de respecter la signalisation « chasse en cours » mise en place ces jours-là.
Merci de votre compréhension

## Loto de l'AFFI

L'AFFI organise pour la troisième fois un loto dans la salle des fêtes de DOMONT le dimanche 31 janvier 2010 à 14h.
De nombreux lots seront offerts aux gagnants. Des pâtisseries, boissons, café, chocolat chaud, thé, cidre vous seront proposés.

## Parades endiablées au Carnaval de Domont !

**C'est le moment de se mobiliser ! Les préparatifs du carnaval 2010 par la ville ont débuté et on a besoin de vous ! Et de votre participation à la manifestation qui aura lieu le samedi 20 mars et dont le thème sera «Le cinéma». Alors, sortez vos panoplies de Charlot, Ben Hur, ou James Bond, et rendez-vous sur le parking des Tournesols, d'où partira le défilé. Toutes les associations sont bien sûr invitées à participer, et pour vous le prouver, les services municipaux se mettront en 4 pour vous donner un coup de main.**
**Si vous souhaitez en savoir plus, une réunion aura lieu le 11 janvier à 18 h30 à la salle Victor Basch. D'ores et déjà, faites fonctionner vos petites cellules grises comme dirait Hercule Poirot (tiens ! En voilà une bonne idée de déguisement !), c'est maintenant qu'il faut trouver LA bonne idée !**

**Renseignements au 01 39 35 55 00.**

# Les conseils de l'avocate

## DROIT DU TRAVAIL : LA SANCTION DISCIPLINAIRE

La sanction disciplinaire est la sanction prise par l'employeur à la suite d'un agissement fautif du salarié. Peuvent être considérés comme fautifs les agissements suivants :
• le non-respect des règles de discipline,
• les injures, les violences au travail,
• le refus d'exécuter un ordre donné par un supérieur,
• les erreurs ou négligences dans le travail.

En fonction de la faute commise, l'employeur peut appliquer une des sanctions ci-après ;
• un blâme,
• une mise à pied sans salaire,
• une rétrogradation,
• une mutation,
• un licenciement pour cause réelle et sérieuse, pour faute grave ou pour faute lourde.

À savoir :
• L'employeur ne peut sanctionner deux fois la même faute.
• Dans l'entreprise d'au moins 20 salariés, le règlement intérieur est obligatoire et fixe l'échelle des sanctions,
• Les simples observations verbales ne sont pas des sanctions disciplinaires.
• Sont interdites les amendes et sanctions pécuniaires.

Avant de prendre une sanction disciplinaire, autre que l'avertissement, l'employeur doit convoquer le salarié à un entretien préalable. La notification de la sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc, ni plus d'un mois après le jour fixé pour l'entretien. Le salarié peut présenter ses explications à l'employeur par écrit et s'il s'estime injustement sanctionné il peut saisir le conseil des prud'hommes.

À savoir : passé un délai de deux mois à partir du moment où l'employeur en a eu connaissance, le fait fautif donne difficilement lieu à une prise de sanction disciplinaire (sauf en cas de poursuite pénale).

Quelques mots sur la mise à pied conservatoire : elle n'est pas considérée comme une sanction disciplinaire, mais comme une mesure provisoire à durée indéterminée. Elle permet très souvent d'écarter le salarié de l'entreprise dans l'attente d'une sanction disciplinaire définitive. En principe le contrat de travail est suspendu pendant la période de mise à pied conservatoire. L'employeur n'a pas à rémunérer le salarié, mais tout dépend de la suite de la procédure. Ainsi, lorsque l'employeur n'opte pas pour un licenciement pour faute grave ou lourde, le salarié mis à pied de manière conservatoire obtiendra le paiement des journées non travaillées.

**Me FERREIRA PITON**

**C'est nouveau : une réponse en un clic !**
Depuis quelques semaines, une nouvelle rubrique intitulée «Les Conseils de l'Avocate» a fait son apparition sur le site internet www.domont.fr. Vous avez une question juridique à poser ? Contactez notre avocate sur contact@domont.fr. Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais. Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

# Carnet

## Naissances

Claudia ANTUNES, Eloanne HUOT, Luna LEFOURNIER, Thomas MARTIN, Antonio MOUCHEL - REY, Maud NAVARRO, Joel PEREIRA RIBEIRO, Arthur ROUCAIROL, Aida SONKO, Emmanuelle ZAM

## Décès

Lucienne GHYS veuve FILIATRE, Jeanne HELFRICK, René MOLLET

LE DOMONTOIS
**Mensuel d'informations locales de Domont**
**Conception, Rédaction, coordination, photos réalisation :**
Agence RDVA -Montmorency (S. Brianchon - E. Hardy - J. Bigorne)
Service Communication - 01 39 35 56 14
**Impression:** RAS – **Tirage:** 8 000 exemplaires • Dépôt légal à parution.